





www.ardeche-sud-camping.com

*Camping le Rieutord\*\**

## **CONDITIONS GENERALES DU CAMPING « LE RIEUTORD »**

**Réservation** : Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation, après accord du Camping et dans la limite des disponibilités.

A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée.

Le nombre de personnes occupant un locatif ne peut excéder la capacité maximum autorisée.

La direction se réserve le droit de refuser une réservation sans en avoir à justifier le motif.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou personnes majeures

(Attestation d'accord des parents demandée).

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain de camping doit au préalable présenter au gestionnaire ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées.

**Paiement** : ...Pour « un emplacement », acompte de 30% de la totalité du séjour à verser lors de la réservation.

Le solde sera réglé à votre arrivée.

...Pour « un locatif », acompte de 30% de la totalité du séjour à verser lors de la réservation.

Le solde sera à régler un mois avant votre arrivée.

Lors d'une réservation moins de 30 jours avant le début du séjour,

La totalité du règlement sera demandé.

Les chèques vacances sont acceptés (aucune monnaie n'est rendue)

**Caution** : 2 cautions vous seront demandées à votre arrivée pour les locatifs et avant la prise en possession de l'hébergement.

Une de 200 euros en chèque (pour dégradations éventuelles) et

Une de 50 euros en espèces (pour le ménage non fait, pour la petite casse selon tarif, pour les fumeurs dans le locatif et les animaux sur les canapés ou sur les lits.

Ces cautions vous seront rendues à votre départ, qu'une fois l'état des lieux fait .

Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments d'accès communs engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client est personnellement responsable des personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rend visite.

Il doit être assuré en Responsabilité Civile.

**Annulation** :... Arrivée retardée et départ anticipé : Aucune réduction ne sera consentie (Par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation)

Dans le cas d'un emplacement vous devrez nous aviser de votre arrivée retardée PAR ECRIT ou le jour même par téléphone.

Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain 14H.

...Modifications : Les réservations ne peuvent être modifiées qu'au plus tard 6 semaines avant la date de début du séjour et dans la limite des disponibilités à la date de la modification.

...En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurités des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées .

En cas de résiliation plus de 30jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au Camping Le Rieutord.

En cas de résiliation moins de 30jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera du.

**Règlement intérieur** : chaque locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping (disponible à la réception) et de respecter les règles suivantes :

**CALME NOCTURNE** : pas de bruit entre 24h00 et 7h00(exception : lors des animations prévues), interdiction de circuler en voiture la nuit dans le camp.

**TROUBLES ET NUISANCES** : Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou dégrade des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

**VISITEURS** : Le paiement du droit de visite est à régler à l'arrivée du visiteur.

**ANIMAUX** : Votre animal est admis sur le terrain (sauf chien de 1ère catégorie), à condition d'avoir été déclaré à la réception, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations(interdit sur les banquettes et les lits). Il doit être tenu en laisse et son carnet de vaccination à jour doit être présenté

**LES ANIMAUX SONT INTERDITS DANS LES SANITAIRES ET A LA PISCINE.**

**PISCINE** : **caleçons de bain interdits** - slips de bain obligatoires (selon la réglementation nationale en vigueur), interdiction de boire, de manger et de fumer sur les plages. Bouées et animaux gonflables de grande taille sont interdits. Interdiction de circuler avec des chaussures sur les plages. **RESPECTER LE MAITRE NAJEUR**

**INTERDIT de FUMER** à l'intérieur du mobil home. Sinon la caution de 50€ sera retenue.

**INTERDIT FEU ET BARBECUE** « arrêté préfectoral »

**Responsabilité** : il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

**La literie** : Les draps ne sont pas fournis, chaque locataire est tenu d'apporter ses draps ou sacs de couchage.

**Site Internet et plaquette** : Aucun texte, aucune photo, aucun plan de notre site Internet ([www.ardeche-sud-camping.com](http://www.ardeche-sud-camping.com)) ou de notre plaquette ou de nos parutions sur des sites portails ne peuvent être utilisés comme des éléments contractuels.

**EN CAS DE LITIGE, SEUL LE TRIBUNAL DE PRIVAS EST COMPETANT.**

**Signature obligatoire après avoir porté la mention « lu et approuvé »**